

Castelmaurou

e'info

N°5
Juillet 2010

SPECIAL BUDGET 2010



Le Maire,
Magali SCHARDT

Voilà encore une année avec des objectifs clairs.

Poursuivre des investissements sur le village et limiter la pression fiscale auprès des familles.

Ces engagements, adoptés par vos élus lors du conseil municipal budgétaire primitif 2010, permettent de fixer un programme conséquent en faveur de nouveaux équipements publics et d'un plan de rénovations des infrastructures existantes, sans avoir recours à de nouveaux emprunts ce qui nous permet de limiter à 1% l'augmentation des impôts locaux.

Ces choix portés par vos élus vont permettre d'améliorer votre cadre de vie sur Castelmaurou, rénover et valoriser le patrimoine communal, soutenir le tissu associatif, les entreprises touchées par la crise économique actuelle et aider les familles en difficulté du village.

Nos décisions suivies par le travail des agents de la collectivité ont permis de finaliser cette année le nouveau restaurant scolaire des enfants qui est un investissement conséquent du mandat de votre équipe municipale.

La construction d'une cuve pour assurer la défense incendie est opérationnelle sur le secteur du lieu dit Marens,

La réfection totale de la voirie du chemin des Affieux est actuellement en cours de finalisation,

La deuxième phase de rénovation de 650 m² du toit des écoles se poursuit cet été,

Les équipements de la future aire de jeux et de la BCD viennent d'être livrés,

Les réparations du toit de l'église et d'infrastructures sportives sont prévues cette année.

L'acquisition de nouveaux équipements d'éclairages publics économes en énergie électrique est opérationnelle

La salle des fêtes va bénéficier d'un nouveau système de chauffage réversible et de l'équipement d'une trappe de désenfumage pour la sécurité des usagers.

Par ailleurs, la réforme des collectivités territoriales semble confirmer le maintien d'aides financières identiques de l'Etat auprès des communes pour l'année 2011, c'est une chance ! Nous restons donc confiants, car notre devoir à tous est de relativiser chaque situation.

Enfin, en ce qui concerne le projet porté par le syndicat DECOSSET de construire sans notre accord une usine de traitement de 36.000 tonnes annuelles de déchets verts sur le village, bien que le syndicat décide de maintenir l'acquisition du terrain foncier agricole,

Je vous confirme que M. le Préfet et Madame le Secrétaire Général ont rejeté de manière impartiale la demande du syndicat de classer ce dossier projet d'intérêt général.

Ce résultat a été obtenu, grâce à votre mobilisation, au soutien des 13 communes amies de la communauté de communes du Girou et de la commune de Rouffiac Tolosan et aux nombreuses actions réalisées par votre équipe municipale pour défendre vos droits constitutionnels contre ce projet décidé il y a quelques années sans concertation avec les habitants.

Je vous informe que le terrain est par voie de fait inconstructible, vos élus sont unanimes sur ce point, il le restera !

Au nom de tous les élus qui m'accompagnent je vous remercie de votre confiance.

EDITORIAL

COMPTE ADMINISTRATIF

Le compte administratif de l'exercice 2009 est en tout point conforme au compte de Gestion établi par le Trésor public de Balma



Budget Communal

EXERCICE 2009

	Dépenses	Recettes	Résultat Exercice	Résultat de clôture 2009
Fonctionnement	2 004 487,87 €	2 383 632,66 €	379 144,09 €	379 144,09 €
Investissement	1 773 366,56 €	1 639 750,04 €	-133 616,52 €	265 228,32 €
TOTAL	3 777 854,43 €	4 023 382,70 €	+ 245 527,57 €	+ 644 372,41 €

- L'excédent de fonctionnement est de : **+ 379 144,09 €**
- Le résultat de clôture de l'exercice : **+ 644 372,41 €**

Budget Assainissement

EXERCICE 2009

	Dépenses	Recettes	Résultat Exercice	Résultat de clôture 2009
Exploitation	79 944,29 €	233 592,15 €	153 647,86 €	153 647,86 €
Investissement	93 360,59 €	481 417,49 €	388 056,90 €	134 179,18 €
TOTAL	173 304,88 €	715 009,64 €	+ 541 704,76 €	+ 287 827,04 €

- L'excédent de fonctionnement est de : **+ 153 647,86 €**
- Le résultat de clôture de l'exercice : **+ 287 827,04 €**

1-FIXATION TAUX D'IMPOSITION

Pour information les taxes locales sur les communes de la C.C.C.B

	Castelmaurou	Pechbonnieu	Montberon	Saint Génies.B	Saint Loup C.
Taxe d'habitation	12,51 %	13,62 %	14,59 %	11,8 %	13,39%
Taxe foncière propriété bâtie	14,77 %	17,23 %	19,94 %	13,8 %	17,01 %
Taxe foncière propriété non bâtie	110,94 %	119,17 %	174,34 %	122,75 %	118,47 %

LE CONSEIL MUNICIPAL DE CASTELMAUROU a décidé pour les votes des taux d'imposition 2010, de limiter l'augmentation à 1%, taux inférieur à l'inflation nationale (+ 1,7% en avril source Insee - indice des prix à la consommation 2009/2010). Ce choix est possible grâce aux efforts réalisés en 2009 par la municipalité. Il répond à deux objectifs : limiter la pression fiscale des Castelmaurousiens et permettre les travaux communaux nécessaires.



2-BUDGET PRIMITIF 2010

Le budget primitif prévoit les dépenses et recettes sur l'année. Il doit être équilibré en dépenses et en recettes.

Budget communal

	Recettes/Dépenses
Fonctionnement	2 314 991,44 €
Investissements	1 939 892,28 €

Budget assainissement

	Recettes/Dépenses
Exploitation	129 642,82 €
Investissements	351 405,76 €

POLITIQUE BUDGETAIRE

LE BUDGET 2010 DE LA COMMUNE,

... se caractérise par un maintien à un bon niveau de l'investissement, avec la fin du chantier du restaurant scolaire, la suite de la rénovation des équipements communaux (école, église, salle des fêtes, équipements sportifs, aire de jeux), des travaux de voirie et une possibilité d'achat foncier.

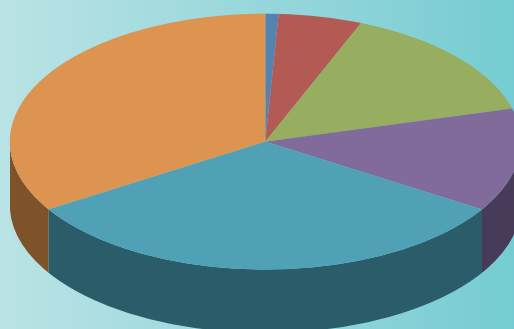
Ce niveau d'investissement est rendu possible par une maîtrise des dépenses de fonctionnement et la rigueur avec laquelle le budget est exécuté.

Grâce à cette rigueur, nous pourrons procéder à tous ses investissements sans emprunts nouveaux.

Le budget d'assainissement se caractérise par la reprise des investissements avec le lancement des travaux de l'assainissement collectif Route de Mouton.

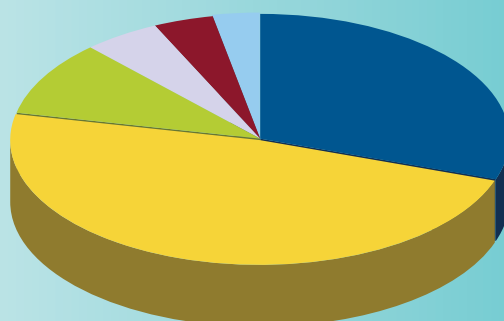
Cet investissement est toutefois conditionné par le dossier de la plateforme de l'unité de compostage et la participation de la clinique de Montvert. ■

DEPENSES D'INVESTISSEMENT



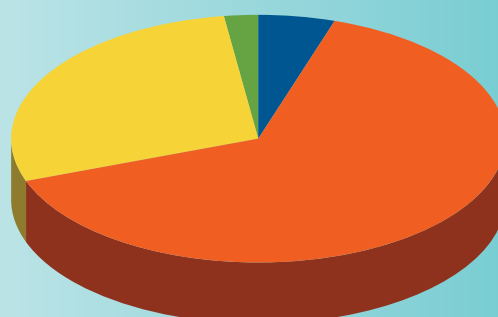
- études / logiciels = 0,88 %
- subventions aux syndicats = 5,30 %
- remboursement emprunts = 14,72 %
- investissement hors opération = 12,93 %
- investissement sur opérations = 32,15 %
- solde restaurant scolaire = 34,02 %

REPARTITION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



- charges à caractère général = 30,30 %
- dépenses de personnel = 48,00 %
- gestion courante = 9,70 %
- charges financières = 5,18 %
- dépenses imprévues = 3,88 %
- charges diverses = 2,94 %

REPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



- produits des services = 5,03 %
- impôts et taxes = 64,44 %
- dotations et participations = 28,28 %
- produit gestion courante = 2,5 %

L'essentiel du programme d'investissements et de travaux municipaux 2010,

- La deuxième phase de rénovation du toit des écoles
- La restauration du toit de l'église dégradations conséquentes



- La rénovation de voirie (chaussée + trottoirs) du chemin des Affieux et l'enfouissement des réseaux électriques et de téléphone.
- Lancement de travaux réseau assainissement collectif route Moutou
- Construction aire de jeux
- Réfection de deux courts de tennis
- L'achat de matériels d'équipements nouvelle bibliothèque et des deux nouvelles classes aux écoles
- Suppression du préfabriqué vétuste aux écoles
- L'équipement de 10 horloges astronomiques en éclairage public pour la réalisation d'économies d'énergies
- Le solde de la construction du restaurant scolaire terminé
- L'équipement d'un système de chauffage réversible à la salle des Fêtes



- L'équipement de trappes de désenfumage sécuritaire à la salle des fêtes
- Equipements matériels d'entretien des services techniques



MANIFESTATIONS À VENIR

13 et 14 juillet : feux d'artifice, bal et commémoration Fête Nationale

3 octobre : Journée écocitoyenne "protégeons le village" journée pour les familles et Forum des associations

Octobre : concert hommage de Georges brassens salle le Melies renseignements auprès de la Mairie- places limitées.

Octobre : 2e journée famille, promenade dans Castelmaurou - avec l'association nature Midi-Pyrénées

4,5 et 6 Décembre : TELETHON soyons solidaires, venez nombreux.

12 Décembre : repas offerts aux aînés par la municipalité

ACTIONS CITOYENNES :

* Aux usagers de la route. Pour notre sécurité changeons !

* Rendons la route plus sûre pour tous, respectons le droit de chacun à se déplacer librement et sans crainte.

* La courtoisie et la prudence amènent le bon esprit dans le village. Le respect des limitations de vitesse sauve des vies.

* Les heures de jardinage ou de travaux avec du matériel bruyant de type: tondeuse, rotofil, scie électrique... sont autorisés tous les jours en semaine de 8h à 12h et de 14h à 18 h et le week-end de 10h à 12h00 et de 14h00 à 17h00 merci pour vos voisins.

* Les chiens doivent être tenus en laisse et ne pas divaguer sur la voie publique

* Pour vos déchets verts, venez réserver votre composteur individuel en mairie pour diminuer le volume de vos poubelles de 30%; déchetterie la plus proche: Garidech route Montastruc la Conseillère.

Consultez les nombreuses manifestations sur le village :

www.mairie-castelmaurou.fr